

Le Diplôme universitaire (DU) « **FIDUCIE : former les acteurs de demain** » est une formation conçue *par* des professionnels *pour* des professionnels

- Avocats
- Notaires
- Conseillers en gestion du patrimoine
- Juristes
- Banquiers, sociétés de gestion, fonds d'investissements
- Experts-comptables

Contexte et objectifs de la formation

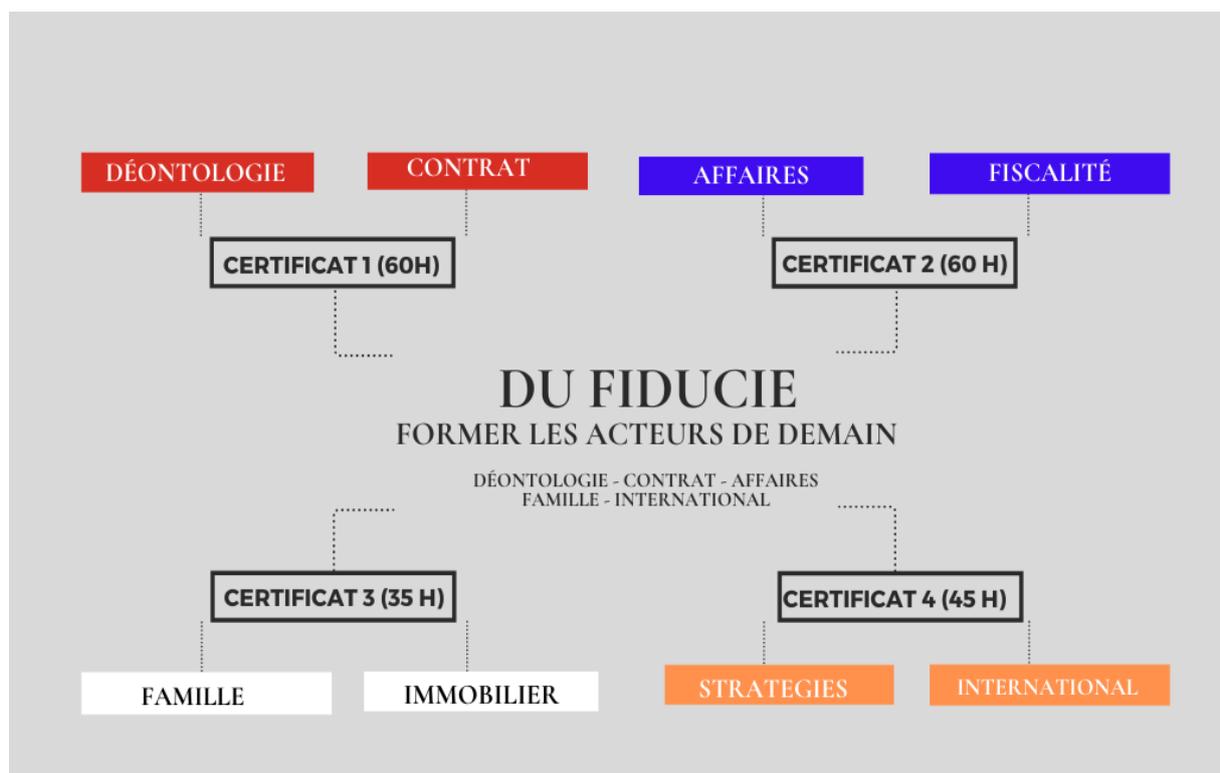
La création du Diplôme universitaire « Fiducie : former les acteurs de demain » constitue un projet de formation juridique de haut niveau répondant à un besoin de la pratique en la matière.

Une formation juridique d'excellence unique en France réunissant les meilleurs professionnels de la spécialité pour :

- répondre aux attentes des **praticiens** ;
- **maîtriser** un outil technique de pointe ;
- se **former** aujourd'hui pour faire la différence demain.

Organisation de la formation et programme

Le DU « Fiducie : former les acteurs de demain » est un **diplôme de 200 heures de formation** présentielle auxquelles pourront s'ajouter des cours numériques. Il s'articule autour de **4 certificats**.



CERTIFICAT 1 (60 heures)

« Déontologie – techniques contractuelles – gestion et dénouement du contrat »

- Règles déontologiques et professionnelles (comptabilité, assurance et responsabilité) (15h)
- Technique contractuelle (ateliers de rédaction de clauses) (20h)
- Modes de gestion des biens (questions pratiques) (15h)
- Dénoûement du contrat (restitution des biens, réalisation de la sûreté, fraude) (10h)

Module 1 : déontologie du fiduciaire et exigences professionnelles (15 heures)

Interventions des différents acteurs du marché fiduciaire sur les règles déontologiques et la réglementation applicable (avocat, assureur, caisse des dépôts et consignations, société de gestion, banque, notaire

Module 2 : technique contractuelle (20 heures)

Interventions sur la rédaction du contrat de fiducie : rappel des mentions obligatoires du contrat de fiducie, exposé des principales clauses, présentation de certains montages complexes (société, *golden share*, démembrement ... ; structuration ; agent des sûretés).

Module 3 : gestion des biens placés en fiducie (15 heures)

Interventions sur la gestion pratique des contrats de fiducie : gestion prévue au contrat ; gestion non prévue au contrat ; convention de mise à disposition ou non.

Module 4 : dénouement du contrat de fiducie (10 heures)

Interventions sur le dénouement du contrat de fiducie : restitution des biens et réalisation des biens.

CERTIFICAT 2 (60 heures)

« Fiducie et droit des affaires, comptabilité et fiscalité » :

- Incidences fiscales et comptables (15h)
- Incidence de l'ouverture d'une procédure collective (25h)
- Fiducie de droits sociaux (20h)

Module 1 : incidences fiscales et comptables (15 heures)

Interventions sur la neutralité fiscale et la transparence fiscale. Exposé des régimes d'intégration fiscale et des sociétés mères et du traitement comptable de la fiducie, des comptes consolidés, des spécificités du commissariat aux comptes en matière de fiducie, des formalités d'inscription et d'enregistrement.

Module 2 : incidence de l'ouverture d'une procédure collective (25 heures)

Interventions sur le traitement de la fiducie en matière de procédure préventive, de sauvegarde, de liquidation ou de redressement judiciaire. Traitement particulier des contrats en cours, de la période suspecte, des comités de créanciers, des plans de sauvegarde de l'emploi, des plans de cession de l'entreprise.

Module 3 : fiducie de droits sociaux (20 heures)

Interventions spécifiques sur les montages juridiques alliant droit des sociétés et fiducie (qualité d'associé, conventions de vote, formes juridiques, construction du montage juridique, *golden share*, pactes d'associé ; rédaction de statuts

CERTIFICAT 3 (35 heures)

« Fiducie patrimoniale : famille et immobilier »

- Fiducie patrimoniale (entre vifs, à cause de mort, chef d'entreprise, vulnérabilité ...) (20h)
- Fiducie et opérations immobilières (15h)

Module 1 : fiducie familiale (20 heures)

Interventions sur l'utilisation de la fiducie dans les opérations réalisées entre vifs ou à cause de mort ou comme outil de protection d'une personne physique et notamment d'un chef d'entreprise.

Module 2 : fiducie de biens et droits immobiliers (15 heures)

Interventions sur les questions liées au transfert de l'actif dans le patrimoine fiduciaire : garanties données par le constituant, risques supportés par le fiduciaire, jouissance (mise à disposition, gestion locative, traitement des contrats en cours) ; la période de détention de des actifs par le fiduciaire (responsabilité, administration, rechargement de la fiducie) ; la sortie des actifs du patrimoine fiduciaire (retour au constituant, arbitrage par le fiduciaire). Pour chacune de ces phases seront exposées les problématiques fiscales.

CERTIFICAT 4 (45 heures)

« International - stratégies »

- Stratégies et montages juridiques (usufruit, droit réel de jouissance spéciale (10 h)
- Fiducies étrangères (trust anglo-saxon) (15 h)
- Cas pratiques (20 h)

Module 1 : stratégies et montages juridiques (10 heures)

Concurrence et combinaison de la technique fiduciaire et de l'usufruit (ou quasi-usufruit) et du droit réel de jouissance spéciale sur les biens.

Module 2 : fiducies étrangères (15 heures)

Retour d'expériences sur la fiducie luxembourgeoise, la fiducie suisse, la fiducie allemande, la fiducie québécoise, le trust anglo-saxon.

Module 3 : cas pratiques (20 heures)

Etude de dossiers pratiques et de montages juridiques.

Conditions d'accès

Le DU « **FIDUCIE : former les acteurs de demain** » est ouvert :

- **En formation continue** : aux professionnels du droit et de la fiducie (avocats, notaires, experts-comptables, banques, sociétés de gestion), aux salariés, aux futurs entrepreneurs ;
- **En formation des écoles d'avocats et de notaires** ;
- **Et sous réserve des places disponibles, en formation initiale** : aux étudiants titulaires d'un diplôme de Master 1 ou de niveau supérieur (Master 2, doctorat) en droit souhaitant se spécialiser dans ce domaine.

CANDIDATURES

Prérequis : Master 1 Droit (ou diplôme jugé équivalent par les directeurs scientifiques de la formation) ou 3 années d'expérience professionnelle en lien avec le diplôme (apprécié par les directeurs de la formation).

Sélection : sur dossier (par les directeurs de la formation) et/ou sur entretien (par les directeurs de la formation).

Période de cours :

Avril à juillet 2020 (C1 et C2)

Examens en juillet 2020

Septembre à novembre 2020 (C3 et C4)

Examens en décembre 2020

Enseignements :

Orléans et Paris sur certains séminaires.

2 jours consécutifs (au max. 4 jours / mois)

CALENDRIER

Direction scientifique

- **Aline Cheynet de Beaupré**, Professeur à l'Université d'Orléans
- **Sabrina Le Normand-Caillère**, Maître de conférences HDR à l'Université d'Orléans
- **Bruno Robin de Malet**, Avocat, fiduciaire et enseignant associé à l'Université d'Orléans

Équipe pédagogique

Praticiens :

Thomas Allain

Avocat, *Arendt & Medernach*, Luxembourg ;

Antoine Arsac

Juriste, *BPCE*, Paris ;

Bruno Berger-Perrin

Avocat fiduciaire, *Fidal fiducie*, Paris ;

Arthur Bertin

Juriste spécialiste de la fiducie ;

Alexandre Bordenave

Avocat, *CMS Francis Lefebvre*, Paris ;

Stéphane Catoire

Directeur, *Equitis Gestion*, Paris ;

Marceau Clermon

Notaire, *Clermon et associés*, Paris ;

Michel Collet

Avocat, *CMS Francis Lefebvre*, Paris ;

Reinhard Dammann

Avocat, Paris et Professeur affilié à l'École de droit de Sciences-Po ;

Hubert de Vaulgrenant

Notaire, *Lasaygues*, Paris ;

Jean-François Forte

Caisse des dépôts et consignations, Paris ;

Benoit Fournier

Avocat, *CMS Francis Lefebvre*, Paris ;

Anne-Laure Jacquemart

Juriste, *Robin de Malet fiduciaire*, Paris ;

Romain Lantourne

Avocat, *FTP A*, Paris ;

Grégory Minne

Avocat, *Arendt & Medernach*, Luxembourg ;

David Parent

Notaire, *A contrario*, Paris ;

Larry Pellegrino

Président, *Société de courtage des Barreaux*, Paris ;

Didier Poulmaire

Avocat fiduciaire, *SELAS Poulmaire avocat & fiduciaire*, Paris ;

Bruno Robin de Malet

Avocat fiduciaire, *FTP A*, Paris ;

Jean-Noël Servans

Expert-comptable, *Conseil expertise & synthèse*, Paris ;

Vivien Streiff

Notaire, Paris ;

Silvestre Tandeau de Marsac

Avocat, *FTMS*, Paris - Président de l'AFIDU ;

David Vittori

Notaire, *Panhard & associés*, Paris ;

Marie Waechter

Directrice adjointe, *Equitis Gestion*, Paris.

Universitaires :

Nicolas Borga

Professeur à l'Université Lyon III ;

Garance Cattalano-Cloarec

Professeur à l'Université d'Orléans ;

Aline Cheynet de Beaupré

Professeur à l'Université d'Orléans ;

Frédéric Dournaux

Professeur à l'Université d'Orléans ;

Michel Grimaldi

Professeur à l'Université Panthéon-Assas II ;

Antoine Gouëzel

Professeur à l'Université Rennes I ;

Patrice Hoang

Professeur à l'Université d'Orléans ;

Sabrina Le Normand-Caillère

Maître de conférences HDR à l'Université d'Orléans ;

Stéphanie Mauclair

Maître de conférences HDR à l'Université d'Orléans ;

Anastasia Sotiropoulou

Professeur à l'Université d'Orléans.

CANDIDATURES - INSCRIPTIONS

du 15 janvier 2020 au 15 mars 2020

Dossier à adresser :

Sandra De Jésus

11 rue de Blois

BP 26739

45 067 Orléans Cedex 2

Informations :

Sabrina Le Normand-Caillère

Co-directrice du diplôme

Sa.lenormand@gmail.com

TARIFS 2019-2020

• Formation initiale :

Étudiants de l'Université d'Orléans :

243 €

Élèves avocats :

700 €

• Formation continue :

Diplôme complet (200 h) : **4 000 €**

Certificats (C1, C2, C3 ou C4) :

1 500 € (chacun).